

# transitions nogentaises

Le Pacte pour la Transition a vocation à engager les changements nécessaires à la résilience des communes et de leurs groupements en réponse aux enjeux majeurs des mandats électoraux passés et à venir (écologiques, sociaux, démocratiques).

Le collectif de Nogent-sur-Marne du Pacte pour la transition a complété les 32 mesures nationales initiales, par 69 mesures propres à la commune. Au total, ce sont 101 propositions sur lesquelles **l'équipe** municipale en place **s'est** prononcée avant le 2nd tour des élections municipales.

Entre temps, le collectif est devenu transitions nogentaises une association loi 1901.

**La mission que nous nous sommes assignés : accompagner l'équipe municipale dans la mise en œuvre des mesures, pour lesquelles l'ensemble des élus se sont engagés devant les nogentais et faire de la transition écologique et sociale à Nogent, une réalité.**

## Pacte pour la transition de Nogent sur-Marne signé par MM MARTIN et PEREIRA

En vert les mesures qu'ils envisagent de mettre en place, en rouge celles qu'ils souhaitent mettre de côté et en orange, celles qui ont donné lieu à des remarques

-  Mesure 1 : Se doter **d'une** politique ambitieuse **d'achats** publics responsables (incluant des dispositions sociales, environnementales et locales).
  -  Appel **d'offre** : Inclure des dispositions sociales, environnementales ou locales dans les marchés publics en repensant le cahier des charges des appels **d'offre**.
  -  Rationalisation des achats
-  Mesure 2 : Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques (**Crowdfunding, fonds de dotation**)
-  Mesure 3 : Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.
  -  Passer à un fournisseur **d'énergie** renouvelable et éthique tel Enercoop
  -  Sobriété énergétique
  -  Engager un plan de rénovation pour tendre vers des bâtiments passifs énergétiquement
  -  Rationaliser le système **d'éclairage** public
  -  Respect de la législation avec **l'extinction** des vitrines des commerces de 23h à 6h
  -  Stopper **l'expansion** des panneaux **d'affichage** LED (**Règlement local de publicité interne**)
  -  Tout nouveau bâtiment mis à la construction doit être à minima passif voir à énergie positive (**Sous réserve de faisabilité technique**)
  -  Mettre en place des panneaux solaires sur les bâtiments publics
  -  Réévaluer les équipements **d'entretien** municipaux
  -  Mener des campagnes **d'économie d'énergie** dans les bâtiments publics auprès des agents
  -  Refuser la 5G
-  Mesure 4 : Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général.



## CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE VILLE DE DEMAIN !



Mesure 5 : Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.



Encourager la présence de producteurs bio/agriculture raisonnée proches de Nogent-sur-Marne sur le marché



Acquérir des terres et des fermes, par exemple via « Terre de liens »



Soutenir le courant AMAP à Nogent-sur-Marne



Mesure 6 : Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.



Mesure 7 : Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.



Créer une cuisine centrale qui intègre légumerie, circuits courts et bio (Etude lancée)



Aller au-delà de la loi Egalim avec plus de bio, plus de local et plus aucun contenant plastique



Sensibilisation des publics nogentais à une alimentation responsable



Créer sur le site du nouveau marché un lieu de restauration solidaire, pédagogique, bio et local



Mesure 8 : Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire. (PLU-I)



Mettre en place un PLU vert avec zéro artificialisation (Par dérogation)



Débétonner les bords de Marne, les parkings et toutes les zones où les surfaces artificielles ne sont pas nécessaires (En cours)



Débitumer les cours **d'école** ; en faire des cours **d'écoles Oasis** (Fonction des écoles)



Mettre en place des chaussées avec revêtements poreux



Permis de végétaliser au pieds des arbres



Privilégier les semences locales et exclure les plantations du type « palmier »



Imposer dans le PLU un minimum de végétalisation de 30 % des parcelles des particuliers et des projets immobiliers. (PLU modifié, 40% suivant zones)



Protéger les arbres



Sortir du gazon synthétique (Stade municipal uniquement)



Mise en place de partenariats avec **l'école** du Breuil et la Ferme de Paris et les services parisiens du bois de Vincennes



Étendre le « Zéro Phyto» à toute la commune dont le cimetière



Renforcer la lutte anti-mégots et installer des poubelles spéciales



Améliorer le réseau **d'assainissement**



Récupération de **l'eau** de pluie dans tous les bâtiments publics



Multiplier les mares dans les parcs publics



Installation de fontaines dans les rues



Développer **l'agriculture** urbaine via des terrains privés et publics



Faire du site de la MJC un site pilote avec un jardin potager, dé-bétonner le site et créer un îlot de verdure autour



Mesure 9 : Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire (Interdit au delà de 600 m<sup>2</sup>)





# CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE VILLE DE DEMAIN !



Mesure 10 : Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.



Dénoncer le contrat Véolia pour passer en régie publique



Récupération de **l'eau** de pluie dans tous les bâtiments publics



Inciter **l'habitat** privé à se doter de collecteurs **d'eau**



Valoriser les sources existantes et les protéger en les inscrivant au PLU



Nettoyage régulier des berges de la Marne (**Berges saines**)



Faire appliquer la loi sur **l'eau** dans les habitats privés et bâtiments publics qui ne sont pas correctement reliés pour le traitement des eaux



Economiser **l'eau** par des actions de sensibilisation des habitants



Mise en place de réducteurs de pression dans les bâtiments publics



Surveillance des fuites **d'eau** sur la voirie pour une intervention rapide



Rendre **l'eau** accessible à tous en faisant contribuer la commune au FSL pour aider à la prise en charge des impayés **d'eau** (**CCAS**)



Mesure 11 : Mettre en **œuvre** une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations **d'énergie** et en développant la production et la consommation **d'énergie** renouvelable notamment citoyenne.



Promouvoir et soutenir les projets citoyens de production **d'énergie**



Solliciter le territoire pour lancer un plan ambitieux de rénovation du bâti privé



Sensibiliser les citoyens à travers des défis et des campagnes **d'économie d'énergie**



Mesure 12 : Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.



Mesure 13 : Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.



Mesure 14 : Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.



Mesure 15 : Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans **l'espace** public.



Créer des pistes cyclables en site propre



Créer des itinéraires réservés ou prioritaires aux vélos en pensant un axe aller et retour entre les 2 RER ainsi **qu'un** axe Marne/Centre-ville



Généraliser les contre-sens cyclables dans les rues à sens unique, les tourner à droite



Augmenter le nombre de place de parking pour les vélos



Créer des parkings sécurisés pour les vélos aux abords des RER



Veiller à **l'entretien** des trottoirs, voir à leur élargissement pour favoriser la marche et **l'accessibilité** de tous



Mettre en place des feux-tricolores pouvant être déclenchés par les piétons



Encourager la création de Pedibus Piétons/Vélos



Réaménager la place du général Leclerc pour diminuer la place de la voiture et rendre la traversée des piétons et des vélos beaucoup plus sécurisée



## CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE VILLE DE DEMAIN !

 Presser le département pour accélérer la construction de la passerelle vélo/piétons entre Nogent-sur-Marne et Champigny

 ~~Piétonniser~~ la rue Charles de Gaulle. (Dans un 1er temps, partage de voirie)

 Mesure 16 : Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.

 Mesure 17 : Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.

 Mesure 18 : Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de **l'économie** sociale et solidaire.

 Mesure 19 : ~~Mettre en place~~ une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune (Ouvrir le débat au niveau de l'EPT)

 Mesure 20 : Développer des habitats participatifs et des éco-lieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets actuels.

 Modifier le PLU pour créer de l'habitat participatif, Oasis, éco-lieux

 Préempter des terrains et/ou immeubles pour le logement social/éco-lieux

 Mesure 21 : Assurer l'accueil, **l'accompagnement** et la réinsertion des personnes en difficulté.

 Mesure 22 : Limiter la place de la publicité dans **l'espace** public.

 Mesure 23 : Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant **l'usage** de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.

 Mesure 24 : Garantir **l'accès** à un logement abordable et décent pour toutes et tous (Contrat de mixité sociale)

 Mesure 25 : Proposer gratuitement des lieux **d'accompagnement** au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous (Promouvoir davantage l'existant)

 Mesure 26 : Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.

 Mesure 27 : Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.

 Créer des emplois liés à la transition (Publics et privés)

 Créer une recyclerie à Nogent-sur-Marne

 Incitation des bailleurs-sociaux ou promoteurs à remplir leurs obligations (présence de gardiens, animation etc)

 Cuisiniers municipaux par la création **d'une** cuisine centrale

 Intégrer les réfugiés dans ces nouveaux emplois



## CONSTRUIRE ENSEMBLE NOTRE VILLE DE DEMAIN !

Mesure 28 : Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, **d'initiative** citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.

- Créer une plateforme pour collecter les questions des citoyens et les initiatives citoyennes auxquelles la collectivité **s'engage** à répondre
- Impliquer les usagers de services publics dans les choix de fonctionnement
- Renforcement de l'éducation civique à la citoyenneté auprès des enfants
- Création d'un conseil citoyen (**Commission extra-municipale**)

Mesure 29 : Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.

Mesure 30 : Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique.

Mesure 31 : Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à **l'ensemble** des habitant.es.

- Pérenniser, valoriser, soutenir et développer la MJC (Maison des Jeunes et de la culture) de Nogent-sur-Marne
- Mettre à disposition des habitants un lieu convivial de rencontre et d'échange ouvert le week-end
- Mise en place d'une Ressourcerie avec atelier de réparation
- Aider au développement de la vie de quartier

Mesure 32 : Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations

Pour la liste *Ensemble aimons notre ville*

*Jacques J-P Martin*

*Philippe Pereira*

